

Réf: Dossier N° 018457

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BASMA SERVICES »

Siège social Abidjan, Anyama, adjamé, Lot 2037, Ilot 202

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BASMA SERVICES »

Objet : Construction, réhabilitation et rénovation d'édifices publics et privés Conseil et gestion de patrimoines immobiliers Vente, installation et entretien de pompes hydrauliques villageoises Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, adjamé, Lot 2037, Ilot 202

Dirigeant(s) : M DEMBELE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04310 du 30/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27849/GTCA/RC/2021 du 30/09/2021

